

Le grand défi congolais : recon...



at



Note de veille

16 novembre 2023 REYNTJENS Filip 1 min.

© Fanny Salmon / Getty Images

Après plus de 60 années d'indépendance, la République démocratique du Congo (RDC), pourtant incomparablement pourvue en ressources naturelles, n'arrive toujours pas à satisfaire les besoins élémentaires de ses citoyens. Erratique en termes de gouvernance, défailante sur le plan économique, peu dotée en infrastructures, la RDC est également un pays régulièrement envahi, occupé et pillé par ses voisins. Cette interview de Filip Reyntjens, constitutionnaliste belge, ancien expert auprès du tribunal pénal international pour le Rwanda, et professeur émérite de droit et de sciences politiques, propose un éclairage sur les facteurs d'instabilité de la RDC et les défis qu'il lui faut relever.

Comment expliquer l'instabilité chronique de la RDC ? Quels dysfonctionnements devraient être

corrigeés, selon vous, pour envisager des évolutions favorables ?

F.R. : La RDC est confrontée à de nombreux défis qu'elle partage en grande partie avec la plupart des autres pays africains. Son principal problème est toutefois la déliquescence de l'État, qui n'assume pas ou peu ses fonctions principales de souveraineté. La plupart des États africains sont faibles et la RDC figure parmi les plus touchés par cette fragilité. Si la RDC est un État au sens juridique, elle n'en possède empiriquement pas la plupart des caractéristiques. Le contrôle territorial tant physique qu'administratif n'est pas assuré. Les forces de l'ordre sont le miroir de la faiblesse étatique ; les autorités politiques et administratives, tant nationales que régionales ou locales, sont relativement absentes et n'entretiennent que peu de liens avec la population. La fonction fiscale est en partie privatisée, les impôts ne sont pas perçus de façon performante et les revenus ne sont pas dépensés de façon efficace et transparente. L'état de droit est défectueux, et cette situation a des retombées néfastes pour les droits humains et la sécurité contractuelle indispensable à la création d'un environnement propice aux investissements et à l'initiative économique. L'État est incapable de fournir les services essentiels à sa population, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement et des infrastructures. De fait, le contrat social qui devrait lier le pouvoir public à la population fait défaut. Cette situation affecte gravement la légitimité du système politique, administratif et sécuritaire.

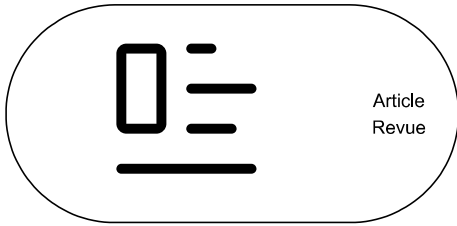
L'état de droit est défectueux, et cette situation a des retombées néfastes pour les droits humains et la sécurité contractuelle indispensable à la création d'un environnement propice aux investissements et à l'initiative économique. L'État est incapable de fournir les services essentiels à sa population, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement et des infrastructures. De fait, le contrat social qui devrait lier le pouvoir public à la population fait défaut. Cette situation affecte gravement la légitimité du système politique, administratif et sécuritaire.

Voir aussi



Le mirage des classes moyennes en Afrique

f



Économie Société

Sur quels leviers la RDC pourrait-elle s'appuyer pour offrir une vie meilleure à sa population ?

F.R. : La réponse à cette question suit logiquement la réponse précédente. La destruction de l'État résulte d'un long processus qui ne s'est pas produit du jour au lendemain mais s'est fait à petits pas, depuis l'ère de Mobutu. Une politique prédatrice a progressivement « déshabillé » l'État, pour enfin aboutir à la carcasse qui reste aujourd'hui. Ceux qui ont succédé à Mobutu depuis 1997 — Laurent-Désiré Kabila, Joseph Kabila et Félix Tshisekedi — n'ont pris que peu d'initiatives en faveur de la construction étatique. Il est vrai que le défi est immense et qu'il n'est pas possible de reconstruire en peu de temps ce qui a été détruit durant des décennies. Il sera donc nécessaire de procéder pas à pas, en commençant par quelques domaines stratégiques qui, en tant que modèles, pourront vertueusement se propager à d'autres domaines par la suite.

Une lutte implacable contre la corruption et les pratiques prédatrices et clientélistes devra constituer le premier cercle, parce qu'elle doit générer les moyens nécessaires pour aborder les cercles suivants. Il est question ici du rétablissement de la fonction fiscale publique, qui passe par le recul de la corruption mentionnée plus haut. Ceci doit briser un cercle vicieux : les agents publics mal payés arrondissent leurs fins de mois, ôtant ainsi à l'État les moyens de les rémunérer convenablement, ce qui les oblige à leur tour à pratiquer une fiscalité privée, et ainsi de suite. À des niveaux plus systémiques, la pratique consistant à percevoir des commissions » lors de l'attribution de marchés ou la conclusion de contrats internationaux doit être agressivement combattue jusqu'aux échelons les plus élevés de l'État. Les cercles suivants sont l'administration publique, les forces de l'ordre et la justice ; puis la question de la gestion du potentiel économique.

Voir aussi





République démocratique du Congo : un géant malade en quête d'avenir

26 septembre 2023

REYNTJENS Filip

BAZENGUSSA-GANGA Rémy

HOMMEL Thierry

3 min.

Table ronde

Géopolitique

Sur le plan économique, justement, l'intérêt croissant pour les minerais nécessaires à la transition énergétique présents en RDC, notamment le cobalt, est-il selon vous un atout pour le développement du pays ?

F.R. : Déjà pendant la période coloniale, la RDC était présentée comme un « scandale géologique ». Son sous-sol recèle une masse impressionnante et diversifiée de matières premières, dont certaines ont une importance stratégique mondiale. En principe, le pays possède donc les moyens de financer son propre développement. Cependant, on n'achète pas grand-chose avec un potentiel et la RDC est un exemple tragique du phénomène connu sous le nom de « malédiction des ressources » : la proportion d'exportations de ressources naturelles a non seulement un effet négatif sur le taux de croissance des pays producteurs, mais également des effets pervers sur leurs institutions politiques. Elle crée des conditions propices à la corruption et aux gaspillages. L'argent facile provenant de ces ressources dispense l'État de développer une fiscalité équilibrée et de s'engager dans un contrat social avec ses citoyens, qui en échange de leurs impôts pourraient bénéficier des services de l'État.

Pour qu'il puisse être mis au service du développement, cet immense potentiel doit être réorienté vers l'intérêt général. Par exemple, une pratique très courante consiste en l'exploitation minière dans des enclaves isolées, éloignées de l'État et en particulier de son système fiscal. Ceci bénéficie à des particuliers, souvent des entrepreneurs de l'insécurité qui saisissent les opportunités offertes par l'absence d'État, l'instabilité et les guerres. Les fuites d'une partie des ressources vers des pays voisins et, de là, vers les marchés mondiaux, privent ainsi l'État de moyens pour promouvoir le développement. Ces phénomènes sont bien connus mais insuffisamment combattus, dans la région et de par le monde, face à l'influence d'une classe politique prédatrice, d'entreprises étrangères et d'États défendant leurs intérêts propres. D'un handicap, ces ressources doivent désormais devenir un atout : cette mutation est certes difficile mais essentielle.